

edenn

LA FEUILLE DE L'ERDRE

N°16

Lettre d'information de l'EDENN • JANVIER 2020

P.4 | DOSSIER

2020-2022

LE NOUVEAU PROGRAMME AGRICOLE



P.2 ACTUALITÉS

Conférence des acteurs de l'Erdre



P.3 INFOS PRATIQUES

Observer son jardin



P.8 ZOOM

Bretagne Vivante

Nous vous présentons nos meilleurs vœux, avant tout de bonne santé, pour vous, vos proches et notre environnement !

En effet, pour être en bonne santé il faut vivre dans un environnement sain et avoir accès à une eau de qualité... Ce n'est pas le cas pour plus de 2 milliards de personnes dans le monde. L'Australie, qui a privatisé l'accès à l'eau, n'en finit pas de brûler.

Dans la décennie qui commence, nous serons confrontés à de forts enjeux sur la qualité de l'eau, mais aussi sur la régulation des flux. Des enjeux sanitaires pour Nantes, avec une prise d'eau potable de secours, en aval de l'Erdre ; des enjeux liés au changement climatique, avec des périodes de sécheresses et d'inondations. Nantes est un Territoire à Risques d'Inondations : ces risques sont d'abord liés à la Loire, mais dans une logique de prévention, il est nécessaire de préserver les zones humides qui régulent les flux en amont du bassin versant ! C'est maintenant qu'il faut agir.

La doctrine de la loi sur l'eau est claire : Éviter, Réduire, Compenser ... alors évitons de polluer l'eau, dans l'intérêt général ! Cette doctrine est trop peu appliquée à la lettre ... et la compensation est impossible sur les zones humides !

Pour agir efficacement, nous devons coopérer entre territoires, identifier les besoins des uns et des autres, apprendre à se connaître et à se faire confiance. C'est dans cet esprit que nous avons lancé un premier programme d'actions agricoles avec les acteurs professionnels, pour les accompagner au cas par cas dans les changements de pratiques vers un meilleur respect de l'environnement.

Nous tenons à saluer également le travail des acteurs associatifs, des entreprises, des collectifs citoyens, qui œuvrent pour préserver l'environnement, l'eau, la biodiversité. Chacun-e de nous peut agir à sa mesure, au bénéfice de toutes et tous : c'est cette vision globale qui donne du sens à nos actions locales sur le bassin versant de l'Erdre.

Que la décennie à venir nous permette d'amplifier nos actions, pour reconquérir la biodiversité, la qualité de l'eau, dans l'intérêt général, pour nos enfants et petits-enfants.

*Catherine Bassani, présidente
Jean-Pierre Bru, vice-président*

CONFÉRENCE DES ACTEURS DE L'ERDRE



À l'initiative de l'EDENN, les acteurs de l'Erdre se sont réunis à Carquefou le 10 décembre 2019 sur le thème « Agir ensemble pour l'Erdre ».

L'EDENN remercie les étudiant.e.s en Master 2 « Ingénierie en Projets Européens et Internationaux » pour leur contribution à l'organisation. Ouverte à un public averti ou profane, la conférence a été introduite par Catherine Coupaye, adjointe à l'aménagement et au cadre de vie de la ville de Carquefou, puis par Catherine Bassani, présidente de l'EDENN. Lorsqu'on pollue en amont on doit dépolluer plus en aval. Réciproquement, plus on travaille en amont, meilleure l'eau sera en aval. Prévenir coûtant 2 à 3 fois moins cher qu'une action curative, cette conférence a été l'occasion de rappeler la nécessité que tous s'impliquent dans les actions de prévention : si demain la Loire était polluée, c'est l'eau de l'Erdre que l'on boirait à Nantes !

Études de l'eau et des milieux

Samuel Moreau, Responsable du bureau d'études Interfaces et Gradients, a présenté l'état des études des cyanobactéries dans l'Erdre. Damien Linard, chargé de mission milieux aquatiques, a détaillé des cas concrets d'études préalables aux milieux aquatiques sur le territoire de Nantes métropole.

Volet agricole de l'EDENN

Yoann Corvaisier, chargé de mission eau-environnement

de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire a présenté le nouveau programme d'actions agricoles. Chacune des interventions a été suivie d'un temps nourri de questions/réponses.

Bilan de la journée

Risques d'inondation, artificialisation des terres en zone urbaine, pressions agricoles, biodiversité et usages de l'eau... Avec seulement 24 % de la masse d'eau du bassin versant de l'Erdre en bon état, la conférence a réaffirmé, à l'approbation de la majorité des participants, la nécessité d'agir ensemble.

UN NOUVEAU CHALLENGE POUR MICHELLE DARABI

Après 20 années dévouées à l'Erdre, Michelle prend la direction du nouveau Syndicat Chère-Don-Isac au 1^{er} février 2020.



Sa formation initiale a comme fil rouge le développement durable, avec en dernier lieu un Master en « Ressources naturelles et environnement ». Sa carrière professionnelle a débuté en bureau d'études privé, au service des collectivités territoriales, dans le domaine de l'environnement et plus particulièrement la gestion durable de l'eau. Lauréate du concours d'ingénieur territorial et dotée de cette expérience solide, Michelle a retenu toute l'attention des élus en 1999, pour prendre la direction du Syndicat Mixte Edenn.

Elle a exercé à la fois le rôle de directrice et d'animatrice du territoire de l'Erdre, grâce à son expertise technique, ses qualités de manager et de coordinatrice du large réseau d'acteurs de l'Erdre (élus, techniciens, socio-professionnels et habitants).

OBSERVER SON JARDIN

La surveillance de vos plantes fait partie intégrante du plaisir du jardinage, ne vous alarmez pas pour une ou deux taches sur les feuilles! Voyez dans la campagne, à la faveur de vos balades, les plantes en parfaite santé comportent souvent un petit défaut, une feuille grignotée.



LE DIAGNOSTIC



Pour déterminer le problème qui nuit à vos plantes, il vous faut recueillir un maximum d'information. **Les symptômes que vous observez sont la base de la détermination** et permettent d'adapter le traitement pour la plante si nécessaire.

La photographie est une technique très utile pour l'aide au diagnostic. En règle générale, nous vous conseillons de prendre plusieurs photos correspondant à des plans différents, allant du plus large au plus serré.



Un plan large montre l'environnement de la plante et du jardin. Sur cette photo, on doit pouvoir reconnaître les autres plantes cultivées et les alentours.

Dans le cas des bioagresseurs se propageant à partir d'un foyer (par exemple le mildiou de la pomme de terre) **prenez une photo centrée sur le foyer** présentant toutes les plantes malades entourées des plantes saines.



Une photo de la plante entière (sauf dans le cas des grands arbres), mettant bien en évidence la localisation sur la plante des symptômes ou des bioagresseurs observés. S'agit-il des feuilles du haut, des feuilles d'étages intermédiaires ou des feuilles du bas de la plante, ou encore de bourgeons, de boutons floraux qui sont atteints?

Enfin, faites **un gros plan des symptômes ou des bioagresseurs** en macrophotographie. Centrez sur le point essentiel à observer.

En cas de doute vous pouvez montrer vos photos auprès des experts des jardinerie.



LES OUTILS D'AIDE



L'appli vigijardin



L'EDENN est à l'initiative de la charte habitant

www.edenn.fr/eau/jardiner-au-naturel/charte-jardinier



Guide d'observation et suivi des bioagresseurs au jardin

www.jardiner-autrement.fr

... ET AUSSI

Demandez conseil dans les jardinerie signataires!



LES DIFFÉRENTES ATTAQUES DE NOS PLANTES



- Le climat
- Les carences nutritionnelles
- Les pollutions
- Les parasites
- Les maladies



LE NOUVEAU PROGRAMME D' ACTIONS AGRICOLES



Ouvert à tous les acteurs du bassin versant et décliné d'amont en aval de l'Erdre, le nouveau programme d'actions agricoles de l'EDENN donne une très large place à l'apprentissage et au partage des bonnes pratiques sur le terrain.

DU DIAGNOSTIC COMMUN À L'ACTION COLLECTIVE

Réunis le 17 octobre dernier en comité de pilotage, les acteurs institutionnels et agricoles du territoire ont validé les zones prioritaires du programme d'actions agricoles 2020-2022.



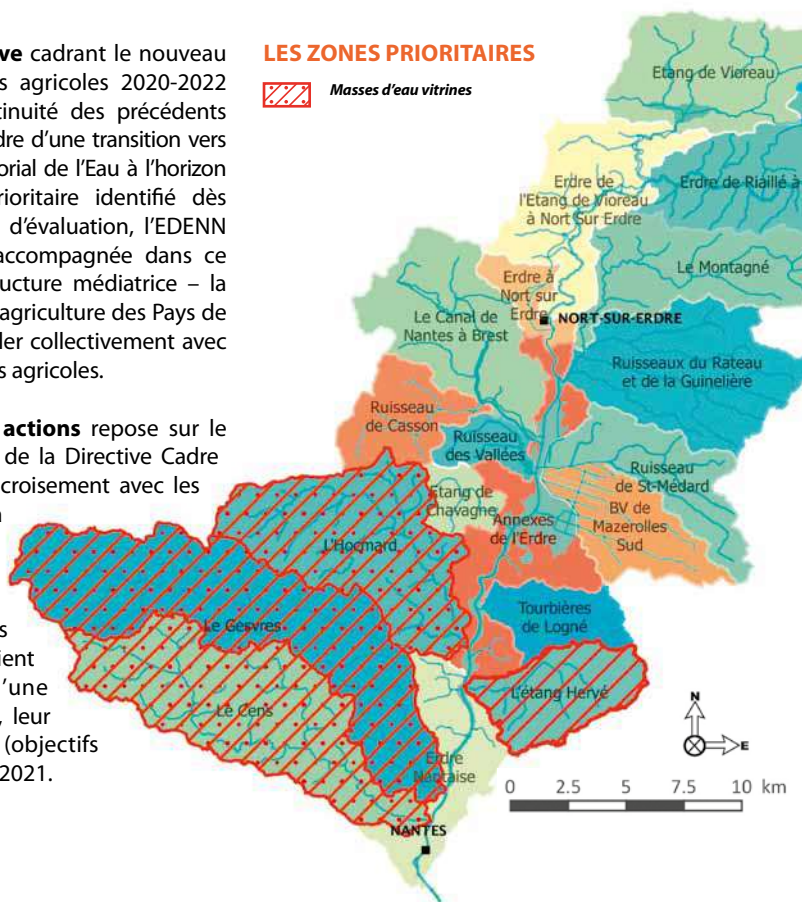
Rassemblant 440 exploitations agricoles en aval et en amont de l'Erdre, le programme d'actions se déploie prioritairement sur les masses d'eau vitrines du Gesvres, du Cens et de l'Hocmard, les masses d'eau de l'Étang Hervé et de l'étang de la Poitevinière, et sur l'Erdre amont, depuis sa source située à Erdre en Anjou (49) jusqu'à la commune des Vallons de l'Erdre (44). > Voir carte ci-contre.

La stratégie collective cadrant le nouveau programme d'actions agricoles 2020-2022 s'inscrit dans la continuité des précédents contrats et dans le cadre d'une transition vers un futur Contrat Territorial de l'Eau à l'horizon 2023-2025. Enjeu prioritaire identifié dès les premières études d'évaluation, l'EDENN avait souhaité être accompagnée dans ce contexte par une structure médiatrice – la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire – pour travailler collectivement avec l'ensemble des acteurs agricoles.

La priorisation des actions repose sur le respect des objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) et le croisement avec les enjeux du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) « Estuaire de la Loire ». Les masses d'eau vitrines bénéficient dans ce cadre d'une attention particulière, leur bon état écologique (objectifs DCE) étant prévu dès 2021.

LES ZONES PRIORITAIRES

 **Masses d'eau vitrines**



LES PRESSIONS ATTÉNUÉES COLLECTIVEMENT



Plantations de haies dans le bocage, réduction des intrants, désherbage mécanique, apprentissage et partage des bonnes pratiques, réunions en bout de champ... Si la force du programme repose sur le volontariat des acteurs agricoles, il répond aussi au souhait d'engager une dynamique de territoire multi-partenaire. Il offre l'occasion de faire le lien avec les autres politiques du territoire : Projet Alimentaire Territorial (PAT), Plan Régional Santé Environnement, etc.

Le programme répond aux enjeux du SAGE en vigueur. Il vise essentiellement à réduire les pollutions phytosanitaires et les phénomènes d'eutrophisation des eaux de surface, à l'équilibre stricte de la fertilisation pour le phosphore et à la réduction des risques érosifs.

Trois maîtres d'ouvrage garantissent le bon déroulement et le respect des objectifs du programme d'actions :

- La Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire anime les programmes techniques et les groupes sur l'ensemble du bassin versant de l'Erdre. Elle réalise l'ensemble des pré-diagnostic, des diagnostics et suivis individuels sur les trois années du programme.
- La fédération des maraîchers nantais réalise les diagnostics, les plans d'actions et les



aménagements anti-transfert de l'Étang Hervé et du sous bassin versant de Logné.

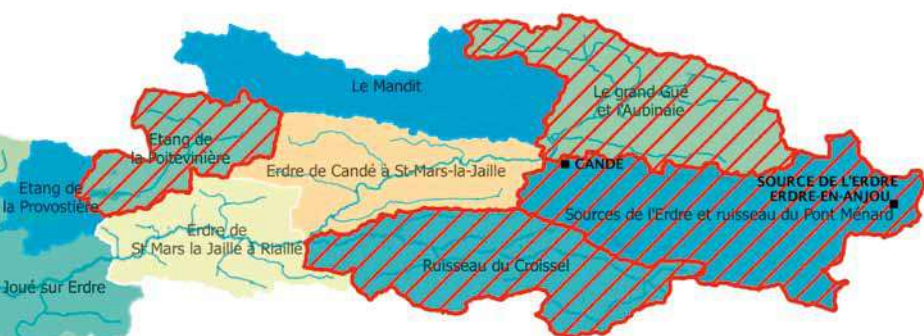
- L'EDENN assure le suivi de la qualité des eaux, la communication, les études bilans et l'évaluation de la stratégie territoriale sur la période concernée. Un.e animateur.trice sera dédié.e à l'animation des actions anti-transfert.

“ Construit collectivement, le programme d'actions mobilise l'ensemble des acteurs du bassin versant de l'Erdre ”

Le suivi du programme d'actions agricoles est assuré, d'une part, par le comité technique, le bureau et le comité syndical de l'EDENN et, d'autre part, par le comité de pilotage du bassin versant.

Les objectifs de résultats

(détail p.7) permettront d'estimer l'efficacité de ce programme d'actions fidèle aux engagements des membres de l'EDENN : travailler ensemble pour la reconquête de l'Erdre!



P.6

Redonner à l'eau sa valeur essentielle : regards croisés

LA CARTOGRAPHIE : OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

Rappel des termes fréquemment employés dans la représentation graphique d'un bassin versant.

Un **bassin versant** est l'espace drainé par un cours d'eau et ses affluents. Le bassin versant du SAGE « Estuaire de la Loire » compte ainsi 17 sous bassins versants, dont celui de l'Erdre, le plus long affluent de la Loire (98 km). Le bassin versant de l'Erdre se subdivise en **27 sous bassins versants**. Ils correspondent à la surface d'alimentation de chacun des **affluents** se jetant dans le cours d'eau principal : l'Erdre. Dénommée par l'Europe dans le droit de l'environnement, une **masse**

d'eau est un découpage élémentaire, portion de cours d'eau, canal ou plan d'eau présentant des caractéristiques assez homogènes pour définir un même objectif. Dans le cadre du programme agricole la masse d'eau est destinée à être l'unité d'évaluation des actions. Le bassin versant de l'Erdre en compte 11, dont les **masses d'eau vitrines** comprenant le Gesvres, le Cens et le Hocmard. Ces masses d'eau vitrines servent d'exemples. Elles font stratégiquement parties des **zones prioritaires** du programme d'actions agricoles.



REDONNER À L'EAU SA VALEUR ESSENTIELLE

Bonnes pratiques et qualité des cultures

RÉDUIRE FORTEMENT LES DOSES EN PRODUIT PHYTOSANITAIRE EN AGISSANT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU DE TRAITEMENT

Vice-président de l'EDENN, M. Jean-Pierre Bru exerce son métier d'agriculteur sur la terre qui l'a vu naître, le Louroux Béconnais. Dirigeant à Candé de la société



Pelé Agri-Conseil, M. Denis Pelé accompagne avec son équipe technique les agriculteurs dans la mise en œuvre de solutions professionnelles. Nous les avons interrogés sur leur expérience des bonnes pratiques agricoles :

M. Jean-Pierre Bru : Le programme d'actions agricoles, enfin ! Nous avons à répondre à une forte demande de production végétale, dans un cadre réglementaire et environnemental évolutif. Les expériences menées localement et collectivement sur les zones de captage de l'eau, par exemple, ont sensibilisé chacun aux enjeux de la qualité de l'Eau. À l'échelle du bassin versant de l'Erdre, le programme d'actions agit comme un amplificateur des bonnes pratiques agricoles favorisant tant la qualité des cultures que la qualité de l'eau.

M. Denis Pelé : Nous considérons les agriculteurs comme des chefs d'entreprise. Quand on parle avec eux, on parle terre, végétal, animal, récoltes, hygrométrie, eau : l'environnement est au cœur de nos conseils ! Pour nous, les bonnes pratiques agricoles sont incontournables. Trouver le juste équilibre entre la qualité des cultures et la qualité de l'eau s'inscrit comme une évidence dans le développement et la mise en place de solutions innovantes.

M. Bru : Il est bon dans ce contexte de rappeler que, pour l'agriculteur, les produits de traitement sont une charge !

D. Pelé : Effectivement ! Quand l'agriculteur gagne à traiter moins et mieux, tout le monde y gagne. La réduction des produits phytos grâce à notre procédé exclusif «Eaubaine» est à ce jour un bon exemple de ce qu'il est possible de faire.

Mise en œuvre du programme

LA SOCIÉTÉ NOUS INTERROGE COLLECTIVEMENT, C'EST ENSEMBLE QUE NOUS DEVONS APPORTER DES SOLUTIONS



Rencontre avec Laurent Lelore, agriculteur à La Cornuaille (Val d'Erdre-Auxence) :

L'eau est notre bien commun, notre responsabilité est collective. Placé sous la maîtrise d'ouvrage de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire, le programme d'actions agricoles de l'EDENN – dont l'objectif est de diminuer la quantité de phosphore et de pesticides présents dans l'eau – est un projet qui mobilise de ce fait l'énergie de tous les acteurs du bassin versant de l'Erdre. Le programme d'actions ne peut à lui seul répondre à l'ampleur du défi, mais il y contribue efficacement. Sa réussite repose sur la sensibilisation et le volontariat des agriculteurs et, plus largement, de tous les acteurs du monde agricole (prescripteurs, collectivités, Cuma, réseau Dephy, etc.). La différence des approches est un atout : pour bénéficier d'un large éventail de solutions, l'adhésion du plus grand nombre est souhaitable.

Quels sont les principes et avantages de ce procédé ?

D. Pelé : Un constat d'abord. Seulement 10 à 15% des matières actives arrivent jusqu'à la plante. Améliorer la qualité des traitements nécessite d'agir sur 3 facteurs : la pulvérisation (les buses) ; le respect des conditions météo (l'hygrométrie, pas de vent) et l'eau utilisée dans la préparation du traitement. En adaptant le ph de l'eau à celui de la matière active et en augmentant la conductivité, nous améliorons la dissolution de la molécule.

Ce procédé permet de réduire jusqu'à 75% la dose homologuée de produits et la consommation d'eau. Il contribue efficacement à l'objectif Écophyto 2 (réduction de 50 % en 2025 du recours aux phytos). Pour fiabiliser la qualité du procédé, nous fournissons des cuves de 1 000 litres anti UV tracées, consignées et scellées.

Quel avantage y-a-t'il à travailler à l'échelle d'un bassin versant ?

M. Bru : Cette échelle favorise la diversité des expériences, elle pousse à un consensus large sur les meilleures façons de progresser. Le programme d'actions agricoles contribuera à un état des lieux des pratiques agricoles, puis à guider les agriculteurs vers des méthodes plus vertueuses et, en retour, à faire connaître les bonnes pratiques auprès d'un public de plus en plus exigeant, mais encore peu informé.

D. Pelé : L'information large contribue à réduire les incompréhensions. Un traitement réalisé tard le soir ou tôt le matin à la lumière des phares (les conditions d'hygrométrie sont optimales) ne devrait pas être considéré comme suspicieux, mais tout au contraire, bon pour l'environnement.

M. Bru : Quand on diminue en ville la consommation de produits carnés on exerce une pression écologique sur la campagne : moins d'animaux, c'est moins de prairies. Et moins de prairies, c'est plus de cultures ! Ce n'est pas l'objectif souhaité pour le bassin versant, qui est avant tout un territoire bocager. Quand il s'agit d'établir des priorités communes, l'eau peut être notre meilleur trait d'union.

Tout le monde gagnera aussi à ce que sa mise en œuvre ne se traduise pas pour l'agriculteur par des contraintes nouvelles.

L'agriculteur a sa part de chemin à faire, mais il n'a pas la réponse à tout. La sédimentation importante dans les eaux calmes de l'Erdre a pour conséquence de stocker des molécules affectant la qualité de l'eau : s'il est bienvenue de ré-planter des haies en amont, il faudra aussi s'occuper d'évacuer les polluants dans les sédiments situés en aval du bassin versant. Quand l'un de nous souhaite passer sa production en bio, il faudra qu'il sache si la consommation se développe et où se situeront alors les meilleurs débouchés pour lui !

L'EDENN joue à ce titre un rôle essentiel dans la coordination de nos efforts communs. Sensibiliser aux enjeux et bien les comprendre nécessitent donc d'avoir des données, nous ne les avons pas jusqu'à maintenant. Les pré-diagnostic, au nombre de 120 sur trois ans, aideront notre compréhension des besoins et des dynamiques locales, tous acteurs confondus. La pression sociétale étant intense, plus que jamais c'est ensemble qu'il faut imaginer les solutions de demain.

REGARDS CROISÉS

Conversion en bio

SE RAPPROCHER DE L'AGRICULTURE QUE L'ON VEUT VIVRE

Guillaume et Sophie Duret dirigent ensemble la ferme d'élevage EARL des Prés, située au lieu-dit La chauvelière, à proximité de Sucé sur Erdre. Rétrospective d'un parcours construit au fil du temps et des échanges avec d'autres agriculteurs et acteurs de leur profession :



Guillaume et Sophie Duret : Autant le dire, le bio, ça se prépare ! Si la conversion sur l'ensemble de l'exploitation est devenue effective en novembre 2019, elle ne s'est pas réalisée sans une solide formation et sans avoir été précédée d'un grand nombre de réflexions sur notre manière de travailler.

Sophie Duret : Je suis titulaire d'une licence de mathématiques, rien ne me prédestinait à devenir agricultrice, si ça n'est que dans l'enfance, il y avait pas mal d'animaux autour de moi. Entre 2001 et 2009, Guillaume s'était associé en GAEC et nous vivions sur les lieux de l'exploitation, à Saint-Père. Habiter sur la ferme m'a donné une bonne compréhension de la vie de l'agriculteur.

Guillaume Duret : J'ai effectué ma formation agricole initiale dans le bocage vendéen, à Legé (44), une terre d'élevage. Ouvrier agricole à mes débuts, j'ai voulu exercer mon métier plus librement et je me suis associé. L'exploitation du GAEC, avec nos 170 ha de terres et nos 45 vaches, ne me donnait pas entière satisfaction. Mieux conseillés à cette époque qu'auparavant, nous utilisions certes moins d'engrais, mais le modèle économique lui, ne changeait pas. De rencontres en opportunités, Sophie et moi nous sommes installés en janvier 2010 à Sucé sur Erdre. Les débuts ont été très difficiles. Nous avons récupéré un troupeau qui consommait principalement de l'herbe : passer de 10 000 à 5 500 litres de lait par vache et par an, c'est déroutant. Un diagnostic et les conseils avisés d'agriculteurs locaux nous ont permis d'avancer.

S. Duret : Nous avons entrepris en 2016 la formation « Herbe » du CIVAM, d'une durée de 2 ans. Cette formation fait que j'ai pleinement pris ma place au sein de l'exploitation. Elle m'a donné une meilleure compréhension de l'animal. La formation a conforté notre choix de signer en mai 2018 un contrat de conversion bio.

G. Duret : Sur 12 exploitations ayant suivi la formation, 9 d'entre elles (de 20 à 200 vaches) sont passées en bio ! Ça n'est donc pas une question de taille, il n'y a pas de modèle préconçu, la décision vient des gens. Après cette formation, j'ai intégré le groupe « culture » du Civam Défis. Ancré dans le réel, agriculteurs bio ou pas, nous allons

constater l'état du pâturage sur le terrain, nous échangeons sur nos bonnes pratiques. Un désherbage mécanique permet d'économiser jusqu'à 80 % de traitement ; des bandes enherbées enrichies de fleurs et de plantes protègent tout autant l'eau que les cultures : revisiter les pratiques, ça s'apprend, et ça marche !

S. & G. Duret : Avec nos 70 vaches et 120 ha de terres, dont 40 ha de pâture, la ferme respire mieux aujourd'hui. Cette prise de conscience des pratiques agro-écologiques est arrivée progressivement. Si elle contribue à préserver l'environnement, elle est avant tout le reflet de l'agriculture que nous avons envie de vivre... et de partager.

Transversalité des actions

L'ENGAGEMENT DE TOUS LES ACTEURS EST UN DEVOIR

M. Nello De Col : Le pôle environnement de l'UFC Que Choisir est impliqué dans tout ce qui touche à la qualité de l'eau. Je représente à ce titre UFC que Choisir à la Commission Locale de l'Eau (CLE), l'instance de concertation des acteurs du territoire du SAGE. Réunis en bureau le 10 décembre dernier, nous avons donné notre avis favorable pour le Contrat Régional Bassin Versant 2020-2022 et le Contrat Territorial Bassin Versant 2020-2022 (CRBV et CTBV) de l'EDENN. La matérialisation du nouveau programme d'actions agricoles était une condition *sine qua non* pour atteindre les objectifs 2020-2022 du volet « qualité de l'eau ».

Sa mise en œuvre est un processus complexe, il adresse un signal très positif, que je salue vivement. Mais sommes-nous allés assez loin ? Les réflexions transversales n'auraient-elles pas pu y figurer dès maintenant ? L'organisation des circuits courts, l'implication des collectivités dans le développement des cantines bio méritaient une meilleure place dans ce programme, car l'agriculteur ne porte pas seul la responsabilité de la qualité de l'eau. Face à la résistance au changement, l'attitude du consommateur est essentielle. Il faut faire bouger les choses ensemble sans plus tarder, car l'eau est indispensable à la vie. C'est un devoir de travailler ensemble à la réalisation des objectifs de ce programme d'actions.



CHIFFRES CLÉS ET OBJECTIFS DU PROGRAMME D' ACTIONS



- **440** exploitations agricoles et **10** exploitations maraîchères
- Réaliser **120** pré-diagnostic
- Réaliser **40** diagnostics individuels
- Accompagner **100 %** des exploitations diagnostiquées
- Planter **12 km** de haies et installer **10** dispositifs tampons

L'EXPERTISE NATURALISTE AU SERVICE DE L'EAU



Travaux de restauration de la tourbière de Ligné www.bretagne-vivante.org

L'association Bretagne Vivante rayonne depuis 60 ans sur l'ensemble de la Bretagne historique. Riche de l'expertise naturaliste acquise « à l'école du terrain », elle réalise de nombreuses études et actions de gestion, de protection et de conservation de la faune, de la flore et des espaces naturels. Rencontre avec M. Charles Martin, responsable de l'antenne locale Loire-Atlantique, en charge de la tourbière de Ligné.

QUELLE EST LA QUALITÉ PREMIÈRE D'UN EXPERT NATURALISTE ?

M. Charles Martin : L'observation sur le terrain est la base de notre travail. C'est la nature qui nous apprend ! L'envie et la curiosité valent souvent plus que les formations initiales, les parcours diversifiés des uns et des autres en témoignent. Les bénévoles de l'association collectent des données sans relâche.

Ils sont une force de consultation pour tous les acteurs de l'environnement. Cette proximité constante avec le milieu naturel est mise au profit de l'éducation et de la sensibilisation du public, des plus jeunes notamment.

L'observation continue est aussi le préalable à toute intervention humaine de qualité. Bénévoles et salariés ont – au fil de l'expérience profonde et continue des milieux naturels – acquis des savoirs et des compétences sur des sites où les enjeux sont complexes. Les partenaires institutionnels ne s'y sont pas trompés : l'association Bretagne Vivante est gestionnaire historique du site depuis 1993. Depuis 2011, la tourbière est classée en Réserve naturelle régionale et est co-gérée par Bretagne Vivante et le département de Loire-Atlantique depuis 2012.

EN QUOI LA TOURBIÈRE DE LOGNÉ CONSTITUE UN ENJEU POUR L'EDENN

C. Martin : Située aux portes de l'agglomération nantaise, la tourbière de Ligné est la dernière de ce type en Pays de la Loire. Ses 153 ha – dont 60 classés en réserve naturelle – constituent un réservoir de biodiversité rare, remarquable... et sensible. Zone humide par excellence, la tourbière agit comme une énorme éponge

qui stocke l'eau en hiver pour la restituer petit à petit au cours de la période estivale. Observer la tourbière, c'est rendre compte de son fonctionnement écologique : c'est bon... ou pas !

La présence d'arbres nous renseigne à ce propos sur les perturbations de la qualité de l'eau dans ce milieu originellement acide. Sous ce couvert, la disparition des sphaignes – des mousses qui peuvent retenir 15 à 30 fois leur volume en eau – fragilise, certes, la biodiversité mais elle impacte également sur la qualité et les flux de l'Erdre.

VEILLER AU BON ÉTAT NATUREL, C'EST AUSSI RESTAURER, ENTREtenir ?

C. Martin : Effectivement ! Dans le cadre du contrat Natura 2000, les diagnostics réalisés entre 2016-2020 ont été suivis de travaux de restauration. Nous coupons des arbres, mettant les sols à nu et entretenons la zone grâce au concours d'associations d'insertions. L'EDENN est l'opérateur Natura 2000 désigné sur le bassin versant de l'Erdre. La préservation de la biodiversité nous réunit depuis 2005, date de signature de notre premier contrat.

Son expertise technique et financière est indispensable à l'établissement des dossiers. Je soulignerai ses capacités de coordination, de diffusion de l'information et de médiation.

Son rôle permet de s'imbriquer dans le chemin menant à l'amélioration de l'eau et à la préservation de la biodiversité.

Charles Martin



EN SAVOIR PLUS

Galleries photos, vidéos, dossiers, études à télécharger, partages et réseaux, toute l'actualité de l'EDENN est sur :

www.edenn.fr



Facebook

EDENN sur Erdre



Twitter

@edennweb



YouTube

EDENN Syndicat Mixte



Flickr

www.flickr.com/photos/edenn_sur_erdre/

Directrice de la publication :
Catherine BASSANI

Rédactrice en chef :
Michelle DARABI

Crédits photos :

C. Barguil, Bretagne vivante, Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire (couverture ; page 4), M. Darabi, EDENN, Fotolia, E. Hecker

Mise en page : E. Hecker

Impression : Parenthèses, Nantes

Ensemble pour la reconquête de l'Erdre

EDENN

Syndicat mixte

1, rue du Calvaire

44 000 NANTES

www.edenn.fr

Téléphone : 02 40 48 24 42

Courriel : contact@edenn.fr

MEMBRES
ADHÉRENTS



PARTENAIRES
FINANCIERS



La Feuille de l'Erdre est imprimée sur un papier issu d'une forêt gérée durablement.

